

LES JEUNES ET LE LEADERSHIP

Introduction: Réaliser les promesses d'antan

L'Afrique doit sa libération à la mobilisation de sa jeunesse. Dans tout le continent, l'indépendance a représenté un bouleversement considérable. Le peuple accédait enfin à la souveraineté politique, dans l'espoir de se libérer du joug de la colonisation et de réaliser le développement social et économique auquel il aspirait. Mais les indépendances nationales symbolisaient aussi un phénomène que l'on a oublié en près d'un demi-siècle, à savoir que les mouvements de lutte contre le colonialisme et le racisme étaient, à une écrasante majorité, des mouvements de jeunes.

Non seulement les militants des mouvements de libération étaient des jeunes, mais leurs dirigeants eux-mêmes l'étaient aussi. Ce qui frappe lorsque l'on regarde les portraits des dirigeants africains des indépendances réunis à Africa Hall en 1963 pour créer l'Organisation de l'unité africaine, c'est leur jeunesse. Il n'était pas rare de rencontrer des premiers ministres et des ministres des affaires étrangères d'une trentaine d'années seulement, et qui avaient déjà plusieurs années de lutte derrière eux. Cette lutte commençait souvent au lycée et culminait à l'université. Quand les colons italiens ont descendu leur drapeau à Mogadishu, c'est à la Ligue de la jeunesse somalienne qu'ils ont remis le pouvoir.

La prépondérance des jeunes était évidente au sein des mouvements de lutte politique ayant débouché sur une libération pacifique, comme au Ghana, au Sénégal ou au Tanganyika. Elle l'était encore plus dans les mouvements de lutte armée ayant apporté la liberté à l'Angola, au Mozambique, à la Guinée-Bissau, au Zimbabwe et à la Namibie. Si, en Afrique du Sud, les dirigeants de la lutte de libération avaient atteint, au moment de l'indépendance de ce pays, ce que l'on considère normalement comme l'âge de la retraite, c'est uniquement parce qu'il avait fallu de longues années pour venir à bout de l'apartheid. Conscient de l'importance de ses jeunes partisans, Nelson Mandela avait proposé que la première constitution démocratique sud-africaine abaisse l'âge d'admission au suffrage. La proposition n'a certes pas été retenue mais elle n'en traduisait pas moins une volonté réelle et hardie de remercier les jeunes révolutionnaires du pays d'avoir placé leur confiance en des hommes et des femmes ayant dirigé leur combat plus d'une génération durant.

En se libérant, le jeune continent promettait que «de l'Afrique [viendrait] toujours quelque chose du nouveau». Bien qu'inspirée des traditions africaines, les indépendances exprimaient aussi la révolte générationnelle des jeunes contre les anciens. C'était l'annonce d'une ère nouvelle et non d'un retour au passé. L'émancipation des jeunes était l'une des grandes promesses des indépendances. Elle a été totalement négligée au fil des ans. Bien d'autres espoirs nés de la libération ont également été déçus. Il en est ainsi de l'émancipation des jeunes. Les cultures africaines étant respectueuses de l'âge, les dirigeants du continent ont exploité au maximum les symboles de paternité, de sagesse et d'expérience; ils ont souvent présidé des gouvernements sclérosés et incapables de suivre le rythme rapide des changements et invoqué à l'envi la tradition de soumission à la volonté des anciens. Mais il ne s'agit là que d'un aspect de la réalité. Il existait en effet une autre tradition, tout aussi vivante, de relève des nouveaux générations, qui ne relevait pas d'un simple accident historique de génération des indépendances. Cette tradition s'incarnait dans la première résistance à la conquête impérialiste et dans les mouvements nationaux pour le renouveau comme les Jihadistes peulhs, les Mahdistes soudanais et bien d'autres.

Le cinquième Forum pour le développement de l'Afrique est une reconnaissance historique de la promesse faite à l'indépendance, d'émanciper la jeunesse, et le moment est venu d'honorer cette promesse.

Droits des jeunes

Les jeunes ont des droits aussi bien que des obligations, même s'ils sont trop souvent laissés pour compte aussi bien de l'ordre social bâti autour de gérontocrates que des programmes sociaux, essentiellement centrés sur les enfants.

Le droit interne et le droit international distinguent entre enfants (mineurs légaux) et adultes, en fixant à 18 ans le seuil entre les deux groupes. La catégorie «jeunes» reste toujours accessoire par rapport à la dichotomie «enfants-adultes». Certaines définitions des jeunes fondées sur le critère de l'âge incluent dans cette catégorie les moins de 18 ans, d'autres non. Aux plus jeunes s'appliquent la Convention relative aux droits de l'enfant et son pendant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

L'article 12, par.1 de la Convention relative aux droits de l'enfant dispose que «Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité». Cet article détaille les procédures administratives et judiciaires à suivre sur toutes les questions touchant directement ou indirectement aux droits et au bien-être de l'enfant. Mais ces dispositions ne concernent qu'accessoirement le fait juridique fondamental que les enfants de moins de 18 ans ne sont pas, au plan juridique, pleinement émancipés. Elles sont par ailleurs subjectives dans la mesure où elles prescrivent d'évaluer la «maturité» de l'enfant. Quand, celui-ci atteint l'âge de 18 ans, il devient un adulte accompli, jouissant de la plénitude des droits et des devoirs que ce statut implique. Alors s'appliquent toutes les dispositions prévues pour l'adulte dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits sociaux, économiques et culturels. Ces jeunes adultes ne sont pas simplement des «potentiels futurs», réceptacles de savoir; ils sont aussi des acteurs sociaux, politiques et économiques dynamiques et contemporains.

Pour assurer leur application rigoureuse, il est indispensable d'aborder les droits sous un angle légaliste. Cependant, en mettant exclusivement l'accent sur ce qui relève de la compétence des tribunaux, on risque d'occulter le fait que les droits sont un «perpétuel chantier». En effet, les normes qui sous-tendent les dispositions applicables aux droits de l'homme sont constamment en discussion et en évolution. À titre d'exemple, il n'y a toujours pas de consensus universel pour fixer à 18 ans l'âge limite de l'enfance. De nombreux pays recrutent encore des jeunes de 17 ans dans leurs forces armées. Les tranches d'âge, ainsi que les droits et les responsabilités qui les accompagnent, sont modelés par les circonstances. En situation d'urgence nationale, les jeunes sont propulsés au premier rang pour ce qui est de la participation. Ce sont eux qui sont recrutés par l'armée et qui sont mobilisés pour les campagnes nationales. De la même manière, aujourd'hui, ce sont eux qui doivent remodeler les mœurs sociales et sexuelles des sociétés touchées par l'épidémie de VIH/sida. Comme on leur en demande davantage, les jeunes exigent en conséquence, et c'est légitime, qu'on leur accorde plus de droits.

De nombreux droits consacrés dans la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels sont, fondamentalement, des aspirations, engageant les

pays à s'efforcer, selon leurs ressources et moyens, à atteindre des objectifs convenus. Il s'agit parfois d'objectifs lointains que de nombreux pays ne peuvent réaliser dans l'immédiat. Ce n'est pas une raison pour affaiblir les droits en question, mais plutôt pour les distinguer des objectifs et stratégies qui leur sont associés. Une obligation juridique contractée par un État, au titre d'un instrument des droits de l'homme, est un engagement fondamental, alors que l'adoption d'un objectif ou d'une cible est un instrument permettant de réaliser lesdits droits.

Les droits concernant spécifiquement les jeunes se situent dans une zone floue qui s'étend bien en dehors des droits relevant immédiatement de la compétence des tribunaux et au-delà même des droits, assimilables à des aspirations, qui sont précisés dans des conventions internationales existantes comme la Convention relative aux droits de l'enfant ou le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. On peut soutenir que les jeunes, qu'ils aient plus ou moins de 18 ans, sont déjà visés par un nombre suffisant d'instruments relatifs aux droits de l'homme et qu'ils n'ont nul besoin d'une protection juridique supplémentaire. Au lieu de formuler de nouveaux instruments, il vaut mieux se concentrer sur l'application des droits pertinents, qui ont déjà été adoptés officiellement. La plupart de ces droits seraient effectivement exercés, si les jeunes étaient en mesure de s'associer librement, d'élire des représentants et de se présenter à des postes électifs, de jouir de la liberté d'expression et d'être à l'abri de la peur et de l'exploitation.

Si le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels lient l'État et les personnes physiques, la Convention relative aux droits de l'enfant se démarque de la logique traditionnelle des droits de l'homme, non seulement par l'ampleur des droits qu'elle accorde, mais également par la diversité des acteurs auxquels elle fait appel pour l'exercice effectif de ces droits. Il s'agit là du constat d'une réalité sociale et politique : l'exercice effectif des droits résulte d'une combinaison de l'action gouvernementale, du fonctionnement de la société et de la mobilisation des citoyens. Les engagements que prend un gouvernement sont importants, mais le changement politique qui émancipe la population est le principal facteur de progrès social. Pour pouvoir exercer leurs droits, les jeunes doivent bénéficier de leurs libertés civiles et politiques, s'organiser et, cela en découle, assumer des rôles de dirigeants. Ces rôles existent à tous les niveaux de la société, depuis la famille jusqu'à la scène politique nationale, en passant par les collectivités et l'école. Les jeunes devraient jouer des rôles à tous ces niveaux mais, par la force des choses, c'est sur leurs rôles de dirigeants de mouvements sociaux et politiques qu'il faut surtout insister.

Organisation de jeunes et changement social

L'action sociale, surtout en faveur des jeunes, doit partir de ce que les jeunes font déjà pour eux-mêmes. En Afrique, de nombreux jeunes sont désorientés, démoralisés et exploités. Beaucoup d'entre eux ne s'imaginent aucun futur sur le continent et aspirent à une nouvelle vie, en Europe ou en Amérique. Les jeunes sont pourtant les principaux acteurs de la créativité sociale et politique en Afrique, aujourd'hui. Accablés de malheurs divers - VIH/sida, chômage, répression politique, conflit et effondrement du système éducatif – ils cherchent activement à créer un nouvel ordre social. La plupart de leurs réseaux, de leurs organisations et de leurs croyances émergentes sont mal interprétés ou font peur aux détenteurs de l'autorité, car le moindre changement peut présenter une menace pour l'ordre établi.

Les jeunes représentent l'essentiel des mouvements sociaux en Afrique. Ceux-ci vont des organisations religieuses (y compris les Églises évangélique et pentecôtiste, ainsi que les mouvements militants islamiques), aux clubs de sport et aux syndicats étudiants, en passant par les initiatives de lutte contre le VIH/sida et de traitement de ses victimes. Quel que soit le type

d'organisation, les jeunes ne se contentent pas simplement de suivre, ils occupent des positions d'autorité et dirigent parfois des groupes importants. Cette situation n'est le résultat d'aucune directive ni d'aucun plan, mais le fruit du talent et des possibilités. Lorsque les possibilités d'avancement existent, les jeunes saisissent les chances qui leur sont offertes avec empressement et vigueur. Lorsque les portes sont fermées - comme c'est le cas dans la plupart des institutions centrées sur l'État - ils vont chercher ailleurs.

Parmi les mouvements actuels, les plus dynamiques et les plus efficaces sont les mouvements de renaissance religieuse, aussi bien chrétienne que musulmane. Les organisations religieuses les plus dynamiques sont très tournées vers les jeunes et professent que le salut moral de l'individu peut racheter ou transformer un ordre moral public corrompu. Elles offrent bien plus que la foi et un code moral. Dans un contexte de défaillance des services publics, de désordre social et de cynisme politique, elles offrent un espace de socialisation, des mécanismes de soutien social, y compris la présentation à des jeunes gens du sexe opposé, un appui financier aux jeunes défavorisés pour leur permettre d'aborder la vie sans dépendre de leurs parents, ainsi que des structures institutionnelles dans lesquelles il est possible de progresser rapidement. Beaucoup de ces organisations ont également des réseaux internationaux qui mettent leurs membres en contact avec des jeunes d'autres régions du monde, ce qui est une source de soutien matériel et spirituel.

Le dynamisme des organisations religieuses tient à ce qu'elles permettent aux jeunes d'agir pour leur propre compte. Il s'agit bien plus que de leur fournir un espace où ils peuvent s'occuper en toute innocence et acquérir une éducation. Plus exactement, le programme de ces organisations peut être entièrement formulé par les membres les plus jeunes, qui peuvent accéder aux postes de dirigeants très tôt. Ces organisations offrent aux jeunes un avenir, non seulement au sens abstrait de formulation d'une vision, mais également de manière concrète, en leur donnant des chances d'exercer l'autorité. Compte tenu précisément de la capacité de mobilisation de ces organisations, les gouvernements tiennent à les dominer ou à les coopter, pour neutraliser toute menace qu'elles pourraient poser. Le déclin des organisations internationales de gauche a privé maintes organisations africaines d'étudiants de leurs réseaux étrangers.

Pendant longtemps, les organisations d'étudiants ont été un moteur du changement social et politique en Afrique. Dans beaucoup de pays, les syndicats étudiants et autres associations estudiantines ont été à l'avant-garde du changement politique radical, y compris la libération du joug colonial ou raciste et la démocratisation. Si les syndicats étudiants ont été les plus visibles politiquement, les associations scolaires ont également été actives et l'activisme politique des universités s'est souvent propagé dans les établissements secondaires. On remarque également que des amitiés nouées à l'école secondaire peuvent avoir une grande influence dans des réseaux politiques créés plus tard et que les valeurs et les modèles établis à cet âge peuvent influencer fortement sur la trajectoire de nombre de politiciens. Connaissant la capacité des organisations d'étudiants, les gouvernements tiennent généralement à les contrôler, au point d'être prêts à porter atteinte à la qualité des écoles secondaires et des universités, pour mieux muscler ces institutions. Une véritable campagne d'éducation pour l'Afrique doit inclure la protection des libertés d'association des étudiants. La participation à des associations de toutes sortes est un droit fondamental de tout être humain, une partie intégrante de l'éducation et une source de créativité en vue du changement social.

La lutte contre le sida est devenue un autre mode important de participation des jeunes à la vie publique. Elle couvre toute une gamme d'activités, que ce soit militer pour des traitements, sensibiliser la population aux risques de la transmission du VIH ou encore

s'occuper d'enfants orphelins du sida. C'est un domaine difficile dans lequel les militants font face à l'iniquité des relations entre hommes et femmes et aux rigidités de la coutume et du patriarcat, qui contribuent tous à la stigmatisation et au déni. Ce domaine est aussi organisé en réseau international, ce qui permet aux activistes les plus dynamiques d'avoir un lien avec leurs homologues sur tout le continent et dans le monde. Bien que les engagements envers les droits de l'homme et la participation soient plus souvent enfreints que respectés, ils constituent souvent, pour les jeunes, au-delà de tout symbolisme, une opportunité de preuve d'un réel leadership.

Il existe aussi une multitude d'organisations et de mouvements de jeunes moins visibles. En particulier en dehors des centres urbains relativement privilégiés, les jeunes trouvent des moyens créatifs d'exprimer leurs aspirations et l'alternative qu'ils proposent à un ordre social et politique établi, en utilisant des idiomes culturels et en établissant des modes d'association qui peuvent être invisibles, transitoires ou obscurs pour les décideurs nationaux. Ils ont terriblement besoin d'être reconnus et encouragés.

La prévalence de mouvements de renouveau initiés par les jeunes représente, d'une part, un signe de vigueur sociopolitique, d'autre part, un risque de rupture de la transmission culturelle. Par la vigueur de leur engagement, les jeunes Africains manifestent leur refus d'accepter les circonstances sociales et politiques déplorable qui les entourent et leur détermination à trouver de nouveaux moyens de donner un sens à leur vie dans un milieu où presque toutes les filières d'avancement sont bouchées. L'hypothèse que les jeunes sont « rebelles » par nature et que cette rébellion n'est rien d'autre qu'une phase ou un cycle sans autres implications ne peut s'appliquer à l'Afrique contemporaine. Les organisations formelles et informelles de jeunes Africains posent de vrais problèmes, avec de réelles implications sociales et politiques. Non seulement les jeunes posent des problèmes réels, mais ils ont également une réelle énergie pour les résoudre, contrairement, bien souvent, aux pouvoirs publics moribonds. Les droits d'expression, d'association et de réunion des jeunes ne sont pas seulement des droits fondamentaux, mais aussi une source essentielle d'énergie pour la société. Réduire l'expression du mécontentement à une rage immature ou, pire encore, la réprimer ne revient pas seulement à enfreindre certains droits, mais aussi à inhiber le potentiel créatif d'une société. Sans une telle créativité, les sociétés vont se fossiliser, s'effriter et être vulnérables aux conflits et aux risques d'effondrement.

Par ailleurs, on constate dans certains cas une réelle rupture dans la transmission des valeurs et des traditions sociales, qui peut conduire certains groupes de jeunes à des formes de mobilisation extrémiste. On le voit dans la tendance qu'ont les groupes militants fondamentalistes à trouver des terrains fertiles dans les camps de réfugiés (par exemple les talibans au Pakistan, l'extrémisme des Hutus du Burundi dans les camps de Tanzanie). Les populations déplacées et déracinées sont dans une position similaire, en particulier lorsqu'elles sont victimes de conflits prolongés (les gangs armés du Libéria et de Sierra Leone en sont des exemples). Sous une mauvaise influence, les mouvements de renouveau peuvent devenir des armées millénaristes et nihilistes.

Au cours des 15 dernières années, on a accordé une grande attention au phénomène des enfants-soldats et c'est à juste titre que des efforts concertés visent à interdire le recrutement de ces combattants mineurs. Toutefois, beaucoup de jeunes soldats, poussés par des circonstances sociales personnelles, s'engagent volontairement dans des groupes armés. Certains soldats adolescents ne sont pas seulement des volontaires bien informés, ils ont aussi obtenu de nombreux avantages en tant que soldat. Par exemple, pour certaines Érythréennes originaires de villages traditionnels, rejoindre le Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) était un

moyen d'émancipation personnelle. Une démobilisation les aurait simplement condamnées à une vie d'analphabétisme, à un mariage précoce et à la servitude familiale. Si l'on considère ces volontaires adolescents non pas comme des enfants soldats induits en erreur, mais comme de jeunes adultes ayant besoin d'une ascension sociale progressive, nous pouvons alors les retirer de l'armée sans pour autant entamer leur énergie sociale et politique. Les traiter en victimes de leurs illusions ou en enfants incontrôlables reviendrait à dépolitiser leur projet et à ne pas tenir compte de leurs doléances. Il vaut beaucoup mieux leur ouvrir la vie politique civique et démocratique.

En écoutant les jeunes dans un cadre ouvert et propice, en cherchant à apprendre de leurs associations, de leurs attentes et de leurs modes de pensée, nous pouvons identifier l'origine de ces mouvements de militants (ainsi que les causes de leur émergence). Pour l'essentiel, ces jeunes garçons et filles déboussolés nous disent qu'ils ont été pris au piège de groupes armés et qu'ils aspirent à des formes conventionnelles de modernité: une instruction, un emploi et une famille. Beaucoup d'entre eux rêvent également de justice sociale et de développement, d'élimination de la corruption et de libération effective.

Conscients des risques que pose le nombre impressionnant de jeunes qui viennent grossir les rangs des mécontents et désireux de forger leur personnalité, les gouvernements et les partis politiques ont également cherché à inculquer des valeurs à la jeunesse et à faire émerger des jeunes dirigeants d'un autre type (loyaux et responsables). Dans les camps du service national et les écoles de réadaptation, par exemple, on tente d'inculquer aux jeunes les qualités de citoyen que l'on recherche. Dans les pays sortant d'un conflit, où la réconciliation et la construction d'une nouvelle identité nationale sont indispensables, de tels efforts peuvent être louables et, s'ils sont bien menés, ils peuvent encourager les jeunes à devenir plus ouverts, sociables et dévoués. Ils peuvent aider des individus issus de groupes antérieurement en conflit à se réconcilier. Néanmoins, ils peuvent également contribuer à la militarisation de la génération suivante et inculquer à celle-ci des valeurs tirées d'une lecture très partisane des coutumes africaines. La situation dans les camps de formation peut, au tout dernier moment, dégénérer en une partie de sévices, en un rite de passage à une nouvelle identité de subordonné inconditionnel vis-à-vis de la hiérarchie, et le leadership passer entre les mains des jeunes les plus loyaux, les plus inconditionnels et les plus capables de violence.

Dans la plupart des pays africains, les relations entre l'État et la jeunesse sont pratiquement insignifiantes, en dehors du recrutement pour l'armée et les forces paramilitaires. L'État voit dans la «jeunesse» un problème, une source de fléaux sociaux (criminalité, délinquance, VIH/sida, etc.), ou risque de soulèvement politique, plutôt qu'une chance de renouveau et de réforme. Le poids démographique des jeunes, conjugué à leur marginalisation politique et économique et à leur propension à s'engager dans de nouvelles formes de mobilisation sociale et politique constitue un mélange explosif. Les gouvernements devraient élaborer des politiques favorables à la jeunesse dans tous les secteurs. Les stratégies de réduction de la pauvreté, les programmes en matière de santé, les initiatives concernant la protection de «l'enfant» et les mécanismes de prévention des conflits prêtent trop rarement attention aux jeunes adultes.

Dans leur grande majorité, les associations et organisations de jeunes constituent un juste milieu entre l'extrémisme et la cooptation par les forces politiques établies. Elles peuvent certes résoudre les problèmes (chômage, abus de drogues, comportements sexuels à risque, etc., par exemple), mais aussi les attiser par des «solutions» inadaptées ou lorsque de nouveaux problèmes surgissent. Et puis, beaucoup d'organisations sont trop faibles et ne disposent pas de

structures et de finances dignes de ce nom. Éphémères, elles n'ont pas grand-chose de consistant à offrir à leurs membres, mis à part un sentiment euphorique d'appartenance et de solidarité.

Dans l'histoire européenne, américaine et asiatique, la mobilisation en masse de conscrits pour la guerre a suscité des pressions en faveur d'une démocratisation de la vie politique. Après avoir enduré souffrance et danger, les soldats mobilisés pour combattre au nom de leur pays, ont généralement suscité une émancipation sociale, en revendiquant leurs droits auprès des gouvernements qui leur avaient demandé de risquer leur vie pour leur pays. En Afrique, il ne semble pas que ce soit le cas. La mobilisation pour la guerre y a rarement été à l'origine de réformes sociales et politiques progressistes: bien au contraire, elle s'est souvent accompagnée de répression. Cela s'explique notamment par le nombre considérable de jeunes et leur exclusion de l'ordre social et politique officiel. Les jeunes ne sont pas une denrée rare, c'est pourquoi les dirigeants politiques et militaires ont tendance à les considérer comme un bien inépuisable. Outre qu'elle entraîne des effets secondaires psychosociaux tragiques, pareille conception rend également des jeunes complices de la destruction des valeurs sociales dont ils ont tant besoin.

Les armées africaines sont composées de jeunes. La mobilisation des jeunes par les pouvoirs publics revêt plusieurs formes. La conscription est l'une d'elles, mais constitue l'exception, la plupart des recrues étant des volontaires. Autre phénomène important: les sections «jeunesse» des partis, qui peuvent tout aussi bien être des institutions disposant de vrais programmes éducatifs que des groupes de voyous attirés, dont la principale tâche est d'intimider l'opposition. Les Interahamwe rwandais constituent à cet égard un cas extrême. Ceux qu'on appelle, au Zimbabwe, «anciens combattants» en constituent un autre. La plupart des pays africains, y compris les démocraties, disposent de sections de jeunesse paramilitaires, connues parfois sous l'euphémisme de «militants du parti». Leurs dirigeants ferment souvent les yeux sur la délinquance, la toxicomanie, le viol et autres comportements antisociaux et criminels dont se rendent coupables ces groupes, s'ils ne les encouragent pas. Il ne serait pas étonnant que ceux-ci comptent beaucoup de cas d'infection par le VIH/sida. Il est certain que des jeunes dirigeants ayant joui, en toute impunité, de pouvoirs arbitraires au sein de ces organisations de jeunesse ne peuvent devenir, à l'âge adulte, des politiciens démocrates et attentionnés.

Leadership des jeunes et mouvements sociaux

Que signifie organiser un mouvement social, qu'il soit local, national ou international, en faveur des jeunes? En dépit de l'engagement de l'UNICEF, de l'Alliance Save the Children et d'autres organisations nationales et internationales en faveur d'un «mouvement mondial pour l'enfance», et malgré l'abondante littérature que produisent les militants des droits, ou n'a guère réfléchi à ce que devrait être un tel mouvement. Pendant ce temps, les jeunes ont continué d'agir indépendamment, en utilisant le moindre espace social ou politique qui leur était ouvert. Les mouvements *pour* l'enfance n'ont pas tiré parti des mouvements *de* jeunesse.

La démarche de l'UNICEF, qui consiste à aborder le développement et la programmation sous l'angle des droits de l'homme, représente un pas considérable vers une participation accrue et plus active des jeunes de moins de 18 ans. L'UNICEF s'efforce de revoir ses pratiques en matière de développement, afin de ne plus être un organisme extérieur qui impose sa volonté aux individus et aux collectivités, mais un processus de changement et d'émancipation guidé par les priorités des populations concernées et associant pleinement ces populations à la définition des objectifs et à la conception des stratégies. Ce qui n'est pas négligeable. Mais il est dans la nature des mouvements sociaux qu'ils résistent au contrôle des

forces bureaucratiques extérieures, si éclairées soient-elles. Les mouvements sociaux d'émancipation assurent eux-mêmes leur propre contrôle.

Le progrès et l'efficacité des mouvements sociaux passent par des alliances entre la principale partie intéressée-en l'occurrence la jeunesse africaine- et les détenteurs de compétences ou de positions professionnelles/spécialisées. Il est à souligner qu'il s'agit plus d'alliance entre partenaires égaux que de cooptation d'une partie par une autre. Les plus grands handicaps des organisations de jeunesse sont leur faible mémoire institutionnelle et leur modeste capital d'expertises. Ces handicaps sont largement compensés par leur énergie et le volume de temps dont disposent leurs jeunes militants. En outre, les organisations professionnelles de plaidoyer et de recherche peuvent aider les mouvements de jeunesse à concevoir leurs programmes professionnels et à bien poser leurs problèmes, en les scindant de manière à ce qu'ils puissent être traités et suivis de façon flexible mais stratégique.

Troisième partenaire d'une alliance efficace pour le changement social: les agents de l'État désireux de progrès. Il s'agit parfois des hauts fonctionnaires inspirés, mais, plus souvent, de fonctionnaires de rang intermédiaire dont les pairs évoluent en dehors de l'administration et sont engagés dans des mouvements sociaux. L'Afrique regorge de fonctionnaires et de parlementaires dévoués. C'est dans les systèmes démocratiques où la fonction publique, le parlement ou le gouvernement recrutent régulièrement de nouveaux membres qu'il y a le maximum de chances de trouver ce genre d'individus progressistes. Une fois encore l'analyse nous ramène à l'importance des valeurs démocratiques fondamentales et aux libertés publiques qui les sous-tendent. Des systèmes politiques participatifs et démocratiques offrent aux jeunes les moyens d'évoluer conformément à leur talent et à leur choix, minimisant ainsi les risques de frustration et de comportements antisociaux.

Un mouvement social peut avoir pour objectif immédiat de susciter des changements dans la politique gouvernementale, d'obtenir la consécration légale d'un droit, par exemple. Il vise plus généralement à changer le climat moral, en établissant un nouveau consensus social sur le fait que des torts, autrefois monnaie courante, sont désormais absolument inadmissibles. C'est de cette façon que l'esclavage a été aboli, la reconnaissance des droits de la femme obtenue et la famine vaincue en Inde. C'est également ainsi que les libertés publiques ont été appliquées, les mines antipersonnelles bannies et les coûts du traitement du sida réduits. Dans certains cas, ces mouvements ont revendiqué des «droits» et ont réussi à obtenir la consécration légale de nouvelles catégories de droits. Dans nombre de cas cependant, si les militants ont peut-être revendiqué des «droits», le résultat s'est plutôt traduit en termes de politiques publiques judicieuses - de mesures pratiques de prévention de la famine ou de service de santé gratuit, par exemple. Dans ces cas, le respect de ces droits résulte d'un processus politique et non d'une décision de justice. Nous sommes alors en présence d'un «pacte politique» entre les dirigeants et les citoyens: un engagement à fournir un bien public, résultant d'un processus démocratique, notamment de manifestations populaires.

Tout mouvement social, doit conjuguer la vigueur et la spontanéité d'un véritable mouvement de masse avec un professionnalisme et une viabilité qui supposent une institutionnalisation. Trop souvent, un mouvement de masse s'essouffle lorsque ses dirigeants deviennent des professionnels ou participent aux débats politiques ou simplement prennent de l'âge. Les jeunes doivent assumer un rôle de premier plan dans tout mouvement pour qu'il soit efficace et viable. Aujourd'hui, en Afrique, il est très révélateur de constater que les institutions spécialisées qui s'occupent de l'enfance, y compris l'UNICEF, sont déconnectées des mouvements de jeunes les plus dynamiques.

L'analyse des mouvements sociaux montre une constante, à savoir que les sociétés ouvertes et démocratiques sont les mieux à même d'assurer une mobilisation sociale effective. Ceci s'explique évidemment par le fait que la liberté d'association et de communication est une condition essentielle du développement de toute organisation indépendante, alors que les États autoritaires ou militarisés sont susceptibles de réprimer ou d'absorber ces organisations. En Afrique, les organisations de la société civile se multiplient partout. Toutefois, dans les pays autoritaires ou instables, les groupes locaux comptent beaucoup plus sur les alliances internationales pour s'imposer. Cette stratégie comporte des risques. Les liaisons externes peuvent assurer une certaine solidarité et protection, mais elles peuvent également altérer le programme national et les groupes locaux risquent de ne plus y jouer un rôle de direction. Or, les organisations de jeunes, ont un problème: du fait de leur jeunesse et de leur inexpérience, ont leurs dirigeants, rarement établi les contacts internationaux nécessaires pour mettre en pratique une stratégie fondée sur les liaisons extérieures.

Conclusions et leçons

Cette brève analyse a soulevé plus de questions qu'elle n'a apporté de réponses. Comment les gouvernements et les organisations internationales devraient-ils mobiliser les forces de changement positif que représentent les divers mouvements informels de jeunes en Afrique? Comment maximiser la contribution sociale positive que les jeunes militants de partis pourraient apporter et réduire autant que possible les risques d'actes délictueux et violents? Comment traduire les motivations politiques des enfants soldats en militantisme pacifique? Quel serait le meilleur moyen de nouer un dialogue constructif avec les mouvements d'étudiants et les mouvements politiques de jeunes?

Pour cela, il faut élaborer un nouveau programme pour les jeunes et une méthode de gouvernance qui rompe radicalement avec les pratiques actuelles. Il convient de prendre au sérieux les droits de participation des jeunes pour qu'ils soient mieux représentés au parlement et dans d'autres mécanismes permettant aux citoyens de faire entendre leur voix. Les capacités des institutions qui représentent les jeunes et s'occupent d'eux, doivent être renforcées. Les jeunes, âgés de plus de 16 ans, par exemple, devraient obtenir le droit de vote, et ceux qui sont un peu plus âgés (peut-être 21 ans) pourraient avoir le droit de se présenter à des élections. Ce serait un symbole très fort d'émancipation des jeunes et, surtout, un moyen de mettre leur énergie politique au service du renforcement de la démocratie. Les mécanismes de prestations de services aux jeunes- écoles, cliniques (en particulier, services de santé en matière de sexualité), banques et institutions de microcrédit, doivent être renforcées en encourageant une participation plus importante et plus efficace de leurs jeunes clients et parties prenantes. Les organisations de la société civile, les écoles et les universités, les services gouvernementaux et les organisations gouvernementales devraient tous se préoccuper de la situation des jeunes, se mettre à leur écoute et leur permettre d'apprendre et de jouer un rôle de premier plan.

Aucune déclaration consensuelle intergouvernementale ou engagement étatique en faveur des instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme ne permettra de réaliser les droits des enfants et des jeunes et de répondre à leurs besoins. Les jeunes n'acquerront ces droits que s'ils exigent d'être représentés et entendus et que leurs dirigeants présentent clairement leurs préoccupations, créent des mouvements importants en faveur du changement social.

Le processus de création et de promotion du leadership des jeunes ne saurait être décrété. Il ne peut qu'être encouragé, en créant le cadre approprié, à l'échelon local. Un autre moyen pour ce faire consiste à créer des réseaux régionaux et internationaux d'organisations de jeunes qui dessineraient le cadre d'un leadership tourné vers l'avenir.

La leçon plutôt simple qui se dégage de cette analyse est que les conditions requises pour que les jeunes dirigent avec efficacité des mouvements sociaux tournés vers l'avenir ne sont pas différentes des conditions nécessaires pour créer une société civile dynamique, à savoir le respect intégral des droits civils et politiques. Les jeunes ont des exigences spécifiques, mais, comme les citoyens adultes, ils ont fondamentalement besoin d'être libres de s'organiser et de participer à la vie politique comme ils l'entendent.